

Réunion APLCPGE / Olivier SIDOKPOHOU / Jérôme TEILLARD

Attendus Parcoursup

1^{er} octobre 2020 – 10h00



Publication le 30 septembre 2020 du calendrier Parcoursup 2020-2021 en cohérence avec le calendrier du bac

Pour info :

Enseignements de spécialité

- 15 au 17 mars : déroulement des épreuves finales des EDS (sauf pour l'académie de la Réunion, du 24 au 26 mars) et à raison de 2 sujets différents sur 2 jours ;
- 8 avril : commission d'harmonisation (sous réserve de confirmation officielle) ;
- 9 avril : remontée des notes (sous réserve de confirmation officielle) ;
- 12 avril : transfert dans Parcoursup pour accès des notes aux candidats (sous réserve de confirmation officielle).

Epreuves terminales

- 17 juin : philosophie ;
- 17 & 18 juin : français ;
- Du 21 juin au 2 juillet : grand oral.

Fin des opérations

- 5 juillet : délibérations (sous réserve de confirmation officielle) ;
- 6 juillet : proclamation des résultats ;
- 7 ou 9 juillet : épreuves du second groupe ;
- 9 juillet : fin de session du Bac 2021.

Le calendrier de Parcoursup 2021

| | |
|------------------|--|
| 21 décembre 2020 | Ouverture du site |
| 20 janvier | Ouverture des inscriptions |
| 11 mars | Date limite pour formuler les vœux |
| 8 avril | Date limite pour compléter son dossier |
| 27 mai | Premières réponses des formations |
| 16 juin | Ouverture de la phase complémentaire |
| 16 juillet | Fin de la phase principale d'admission |

Jérôme Teillard annonce l'objectif : Ouvrir des horizons mais dire la vérité

Déclinaison de l'objectif en 3 cas pratiques :

- > Formations ouvertes à toutes les combinaisons choisies
- > Formations à ouverture restreinte : le travail d'orientation est guidé avec 4 combinaisons de spécialité suggérées
- > Procédure dérogatoire avec des attendus plus restrictifs

Olivier Sidokpohou rappelle le contexte :

Le noyau d'élèves scientifiques ne s'est pas effrité :

45% des élèves ont choisi deux spécialités scientifiques

Attention : si on impose la spécialité maths, on écarte les filles qui choisissent moins massivement dans leur duo de terminale

Pour mémoire (le courrier de J Teillard à ce sujet) :

En première,

Les demandes diminuent en mathématiques, en physique-chimie et en sciences de la vie et de la Terre (respectivement -3,4 %, -2 % et -2,7 %). En revanche, elles augmentent en numérique et sciences informatiques (+1,4 %).

Si la combinaison mathématiques – physique-chimie – sciences de la vie et de la Terre reste la plus demandée, elle connaît une diminution de demandes par rapport à l'année précédente (-3,7 %). La combinaison histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques – humanités, littérature et philosophie – sciences économiques et sociales connaît la plus forte augmentation (+ 1,5 %).

En terminale, les combinaisons scientifiques rassemblent 45 % des élèves, dont 20 % pour celle associant mathématiques et physique-chimie (pour rappel, à la rentrée 2018, la série scientifique regroupait 52 % des effectifs de la voie générale).

Malgré un fort taux d'abandon, la spécialité mathématiques demeure la plus suivie (41 % des élèves). Viennent ensuite la physique-chimie (34 % des élèves), les sciences économiques et sociales (33 % avec un très faible taux d'abandon), les sciences de la vie et de la Terre (27 %) et histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (26 %).

Un chantier demeure important : celui des choix d'orientation par les filles et par les garçons.

Les filles ont en effet abandonné beaucoup plus que les garçons les enseignements à orientation scientifique : ainsi de la spécialité mathématiques (50 % d'abandon chez les filles contre 30 % chez les garçons) ; de même pour les spécialités numérique et sciences informatiques et sciences de l'ingénieur. En revanche, les filles abandonnent un peu moins souvent la physique-chimie, et beaucoup moins souvent les SVT (32 % contre 44 %).

Olivier Sidokpohou met en avant la nécessité d'une démarche qui privilégie le « collectif ».
Au Lycée du Parc ou à LLG, il n'y aura pas de problème car le vivier Maths/PC/MathEXP existe.
Mais si on tient ce discours à l'échelle nationale, les autres classes prépa ne rempliront pas.

Pascal Charpentier approuve l'idée d'une démarche nationale mais précise que les chefs d'établissement devront se positionner entre un message national qui prône l'étude de tous les profils et des équipes de professeurs plus regardants sur les compétences acquises.

Les associations de professeurs avancent que la MPSI est inenvisageable sans combinaison maths-PC
Vis-à-vis des familles il faut produire un discours clair comme celui qu'on tenait avant. Par exemple : à 13 de moyenne générale, on peut faire une prépa mais pas on n'aura pas forcément le choix du lycée.

Jérôme Teillard ajoute que chaque établissement peut émettre ses critères distinctifs.

A LLG par exemple, dans le attendu figurait la participation aux Olympiades et autres concours et activités périscolaires...

En fait, il faut se servir des rubriques autres qu'« académiques » pour poser des particularités.

Autre exemple : La licence de Droit d'Assas offre une formation sur une annexe à Melun. Le message est commun avec celui de Paris II-ASSAS mais s'adapte au public.

Si le message d'un lycée à l'autre est trop dissonant, la perception sera biaisée par les élèves et donnera lieu

François Beckrich interroge sur le maintien d'une distinction type attendus nationaux / attendus locaux.

Jérôme Teillard :

Aujourd'hui, il y a un enjeu autour des « critères ». C'est le mot qui répond le plus aux attentes des candidats.

On ne leurre pas les élèves, on affiche les distinctions entre les formations en organisant le propos selon ce schéma :

1. Attendus nationaux = message général sur les caractéristiques de la formation
2. Critères : qu'est-ce qui permet de faire la distinction entre les candidats ?
3. Conseil sur les choix à faire au lycée pour guider la fin de seconde et de première

L'objectif est de permettre aux élèves de mesurer les exigences de chaque formation.

Il faut un équilibre entre le message macro et les messages diffusés par établissements
Pas d'incohérence mais une complémentarité.

Corinne Raguideau émet l'idée que pour MPSI, les exigences pourraient être : Deux spécialités scientifiques dont mathématiques.

Mais sur les enseignements optionnels, il faut rester prudent et mesuré car tous les lycées ne peuvent pas tout offrir à tous les élèves. Il en découlerait des injustices.

Olivier Sidokpohou conteste ce modèle car si on impose mathématiques (en 1^{ère} et Tle) et physique (au moins en 1^{ère}) pour la MPSI, il n'y aura que deux choix de couplage et donc un problème de recrutement pour les classes moins prestigieuses.

Jean-Marie Petit (Renasup enseignement privé) renchérit en notant que les petites prépas sont menacées par les cursus Ingénieurs, bachelors et autres. Il faut donc avoir un discours d'ouverture.

Jérôme Teillard précise que le module « conseil » est envisagé par « familles » de classes prépa.

Mais il faut en discuter. Le risque est de pénaliser certaines CPGE parce que le champ des candidatures sera réduit par un discours trop restrictif.

En 2019, les choix des élèves pour les spécialités ont été classiques. En 2020, on observe plus d'ouverture.

A titre de comparaison, sur les formations de santé, il y a une vraie diversification et une multiplication par deux ou trois du nombre de candidatures.

François Beckrich : nous sommes tous d'accord sur l'objectif d'ouverture et de discours de vérité.

Ce n'est pas un problème de limiter les exigences à « maths complémentaires » dans les attendus nationaux, du moment que chaque lycée aura la possibilité, implicitement à l'écrit et explicitement à l'oral, d'afficher une exigence de spécialité maths.

Pascal Charpentier rappelle que l'APLCPGE n'est pas constitué uniquement d'établissements sélectifs et s'est toujours montré favorable au message d'ouverture et de diversification porté par la réforme. Nous n'écrivons même pas qu'il faut telle ou telle spécialité.

Par ailleurs, sur la formation ECG, il faut clarifier le vocabulaire et apporter des précisions sur les modalités de formulation des vœux :

Concrètement, dans les lycées qui proposaient ECE, on ouvre Maths appliquées et Sc ECO ou HG

Dans les lycées qui proposaient ECS, on ouvre Maths approfondies et Sc Eco ou HG.

Donc 4 parcours possibles. Seuls les lycées qui avaient les deux anciennes filières peuvent proposer les 4 parcours.

Jérôme Teillard s'étonne de ce que le document de cadrage n'ait pas été adressé à l'APLCPGE.

Il l'enverra dès la réunion close. L'idée est qu'il y aura autant de classements pour un établissement que de binômes offerts.

Jean-Marie Petit s'inquiète de la disparité numérique possible dans les candidatures

Jérôme Teillard répond qu'à l'occasion de la clôture des vœux le 8 avril, on pourra observer là où vont les flux et ajuster les capacités après coup.

Véléna Brutus souligne que les établissements n'ont pas de réponse à cette date sur leurs propositions de binôme et que le 8 avril est une date très tardive pour d'éventuels ajustements de structure.

Ellen Thompson précise que le MESRI s'est donnée le 12 octobre comme date limite pour les arbitrages sur les options.

Conclusion de **Jérôme Teillard** :

- 1) Envoyer à l'APLCPGE la fiche de cadrage « vœux Parcoursup pour ECG »
- 2) Trouver une solution pour gérer le volume des candidatures par binômes en ECG ?
- 3) Faire des propositions ciblées par type de CPGE scientifique pour l'articulation « attendus nationaux » / « conseils-critères locaux »

Fin de la réunion à 11h16